

Séance du mercredi 04 avril 2018

~~~~~

L'an deux mille dix-huit, le quatre avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 28 mars 2018.

Présents : MMES POTTIER Agnès, THOUARD Geneviève, MM Philippe CHASSERIEAU, Bernard VICENTY, Miguel TAUNAY et Alain POTTIER.

Absents excusés : Madame BOULETREAU Sylvie, Monsieur BEGEY Jean-Marie (pouvoir à Philippe CHASSERIEAU), Monsieur BARUSSEAU Fabrice.

Mme THOUARD Geneviève a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 07 mars 2018**
- **Matériel**
- **Travaux en commun**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 07 mars 2018**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 07 mars 2018 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

*\* Désherbeur à chaleur pulsée*

Monsieur le Président présente le comparatif des 2 devis reçus concernant 2 appareils différents :

| <i>Fournisseur</i>           | <i>Appareil</i>   | <i>Garantie</i>                                                | <i>Prix HT</i>   |
|------------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------|------------------|
| CHEVALERIAS<br>Espaces Verts | 2EBALM HEAT PULSE | 1 an pièce et main<br>d'œuvre                                  | 6 510,00 € les 3 |
| ESPACE TARDY                 | RIPAGREEN         | 1 an pièce et main<br>d'œuvre / 5 ans le<br>corps en aluminium | 6 666,66 € les 3 |

A prix quasiment équivalent, le comité syndical décide à l'unanimité des membres présents et celui représenté d'acquiescer les désherbeurs thermiques RIPAGREEN chez le fournisseur Espace TARDY à cause d'une garantie supérieure sur le matériel.

*\* Rouleau compacteur*

- Monsieur le Président propose de doter le SIVOM d'un rouleau compacteur pour cylindrer les travaux réalisés sur la voirie. Chaque année, les trois communes doivent louer ce type de matériel

(autoporté / 2 mètres). Il pense qu'il serait utile et rapidement amorti.

Monsieur Bernard VICENTY pense que le SIVOM pourrait investir dans un modèle plus petit qui serait plus facile à déplacer et plus en adéquation avec les besoins.

Madame Agnès POTTIER réitère l'observation faite par M. Bernard VICENTY lors de la réunion du 07 mars en signalant qu'il serait plus utile d'investir dans un rotor bois pour le broyeur afin d'élaguer les haies de façon plus autonome.

\* Goudronneuse

- le camion est passé au contrôle technique dans le courant du mois de mars. Les vannes ont été révisées.

Seul le nettoyage n'a pas été fait. En effet, il est difficile de trouver une station de lavage qui accepte de récupérer les produits polluants

\* Tracto-pelle

Il y a une fuite d'huile à la rétro.

### **3- Travaux en commun**

\* Migron : pose des caniveaux

- le 1<sup>er</sup> chantier (rue du Moulin) : finition à faire en enrobe et goudronnage
- le 2<sup>ème</sup> chantier (rue de Chez Tuffet) : en cours
- le 3<sup>ème</sup> chantier (rue des Porches) : à faire

\* Villars les Bois : Sans agent depuis le 16 mars et jusqu'au 09 avril, suite à un arrêt à cause d'un accident du travail. Les tâches d'entretien courant ne se font pas. Il y a énormément de retard pour les tontes. Ces dernières sont effectuées par certains élus de Villars les Bois.

Les indemnités journalières versées par l'assurance groupe pourraient prendre en charge une prestation de tonte effectué par une entreprise privée.

\* Enrobé se fera à 3 agents entre le 18 et le 24 avril :

- Villars les Bois : 1,5 journée (18-19/04)
- Le Seure : 1,5 journée (19-20/04)
- Migron : 2 jours (23-24/04)

\* Débernage (à prévoir en mai) :

- Villars les Bois : pas besoin
- Le Seure : à voir
- Migron : oui (quantifier le kilométrage)

\* Penser aux broyages et au calcaire.

### **4- Questions diverses**

Néant

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 02 mai 2018 à 19h00 à la Mairie de Villars les Bois.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h15 et ont signé au registre les membres présents*